

Image not found or type unknown



Menaces de licenciement abusif

Par **moyo**, le **18/02/2013** à **13:35**

bonjours, je travaille depuis plusieurs années dans une imprimerie numerique. j'ai passé une commande de "fair part de marriage". non content de la qualité d'impression j'ai demandé a plusieurs reprises le retraitage de ses exemplaires. au bout d'une semaine les travaux n'ont pas etaient effectués. j'ai donc envoyé un mail de mecontentement a la direction. a ma grande surprise en arrivant au travail le lundi matin, je me trouve convoqué par le responsable de site qui me menace de me licencier... en a t-il le droit ? je ne pense pas etre en faute etant dans cette affaire concidéré comme client.
merci de vos réponses